



10 ANS... PASSES ... A VENIR 10 YEARS, BACKWARDS, FORWARDS

WEBINAIRE N° 1 - LA PLANIFICATION ENERGETIQUE : QUAND LES TERRITOIRES S'APPROPRIENT L'ENERGIE... 2011

Quand ? 20 avril, 14h

Qui ? Anne Rialhe d'AERE et Emmanuel Rivière, de l'ASPA

La planification énergétique, un outil en plein développement

Les premières études de planification énergétique, il y a bien 15 ans déjà, étaient, disons, confidentielles. Aujourd'hui, elles regroupent, en atelier de travail, en comité de pilotage, facilement de 20 à 50 personnes.

On ne peut que se réjouir de cette dynamique, développée par exemple sur les Parcs naturels régionaux, ces territoires de projet atypiques et pionniers dans le paysage des collectivités françaises, puis pour des villes, des agglomérations. Le Grenelle 2 rend d'ailleurs obligatoire cette démarche de planification, sous la forme du PCET (plan climat énergie territorial) pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Maintenant que l'intérêt d'une telle approche, à partir des réalités et des acteurs du terrain, est reconnu, maintenant que des outils, propres aux bureaux d'études ou proposés par l'ADEME, par les associations de qualité de l'air existent, comment éviter les écueils d'un tel exercice ?

Comment minimiser le coût des bilans énergie - gaz à effet de serre nécessaires à la planification énergétique ?

Comment organiser le premier travail, le travail de comptage des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ? Comment capitaliser d'une étude à l'autre, comment réutiliser les données déjà collectées, déjà traitées ? Et surtout, si chaque collectivité veut réaliser son bilan en énergie et en gaz à effet de serre, comment le financer ?

Nous avons réalisé, et réalisons, de nombreux bilans en énergie et en gaz à effet de serre (de la Martinique à Kunming, en passant par la France, mais pas la Navarre !). Nous sommes persuadés que le meilleur placement de l'argent public est le financement d'une structure de service public, qui assure, au niveau de la Région, le bilan commune par commune, des consommations et productions d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique et non énergétique. Cette structure doit mettre ces données à disposition, gratuitement.

Nous prendrons l'exemple du travail réalisé par la Région, l'ADEME et la DRIRE Alsace, à la fois précurseur et exemplaire, pour comptabiliser de manière homogène sur un territoire, en économisant l'argent public, les consommations et les émissions, en s'appuyant sur l'ASPA.

Planification ou co-construction d'un plan d'actions ?

Le bilan réalisé, qu'en est-il des actions concrètes pour diminuer nos besoins énergétiques ? Se rapproche-t-on à grands ou à petits pas des objectifs du paquet énergie-climat en 2020, du Facteur 4 en 2050 ?

Au-delà du simple comptage, comment motiver les acteurs sur un territoire pour développer des actions ? Nous prendrons là aussi exemples sur différents territoires, pour discuter à la fois les méthodes, les freins et les leviers de mise en oeuvre de plans d'action. Car là est l'essentiel, mettre en oeuvre concrètement et rapidement des actions qui diminuent nos émissions de gaz à effet de serre...

AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement